



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 12 décembre 2017

Grève à l'usine de Bois Rouge : Tereos a cédé !



Mardi 5 décembre les ouvriers de l'usine sucrière de Bois Rouge se sont mis en grève à l'appel de la CGTR, de la CFDT et de FO suite à l'annonce de la direction de Tereos en commission paritaire d'abaisser le montant de leur prime d'intéressement de 2038 € l'an dernier à 1600 € cette année, conséquence mécanique de sa décision d'augmenter la valeur de l'« écart technique » (chiffre qui mesure la perte de la teneur en sucre des cannes entre leur réception et leur traitement à l'usine) qui entre de le calcul de cette prime.

La réaction des salariés ne s'est pas faite attendre et ils ont décidé d'arrêter le travail, bloquant de fait l'activité de l'usine à quelques jours de la fin de la campagne sucrière.

L'incompréhension et la colère étaient d'autant plus grandes parmi les travailleurs que cet « écart technique » a fortement diminué car les cannes sont traitées dans la journée, donc ne restent pas longtemps sur les plateformes de réception.

De plus, la récolte cette année est qualifiée d'« historique », ce qui va se traduire par plus de profits pour les actionnaires de Tereos qui vient en plus de toucher une aide de 28 millions d'euros du gouvernement français qui vient en complément des 76 millions du POSEI (Europe) et des 90 millions annuels d'aide nationale.

Il n'y avait donc aucune raison pour que les ouvriers perdent une partie de leur dû et ils ont bien fait de ne pas se laisser faire.

L'arrêt total de l'usine pendant une semaine a eu raison de l'obstination de la direction de ce groupe capitaliste. La direction annonçait vendredi 8 aux grévistes qu'elle acceptait de relever le montant de la prime à 2300 €. De plus, le versement se fera en une seule fois et non pas 60% en décembre et 40% en avril comme les années précédentes.

Une négociation est prévue avec les syndicats au premier trimestre 2018 pour revoir les critères de calcul de cette prime. Les journées de grève seront prises sur les RTT ou les congés payés.

L'action collective et déterminée des travailleurs a payé !

Grève à l'ANPAA aussi

Le 5 décembre, les salariés de l'ANPAA (Association Nationale de Protection en Alcoologie et en Addictologie) ont également cessé le travail pour exiger la réintégration d'une collègue ayant 25 ans d'ancienneté licenciée abusivement. Ils protestaient aussi contre la maltraitance dont ils sont victimes de la part de la direction.

La situation dans l'entreprise était devenue intenable : en l'espace de quatre ans, 50 % du personnel a soit démissionné, soit été licencié pour fautes graves ou se retrouve en dépression.

Dans leur action les grévistes ont obtenu le soutien du médecin David Mété responsable du service d'addictologie de La Réunion qui a déclaré à la presse : « *Comment des professionnels en souffrance au*

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

travail peuvent-ils aider et soutenir des patients en souffrance avec leurs problématiques addictives dans des parcours existentiels parfois très complexes ? »

La direction de l'ANPAA qui n'a pas daigné rencontrer les grévistes dans un premier temps a fini par refaire surface, mais pour déclarer qu'elle mandaterait un cabinet externe pour produire une analyse des risques psycho-sociaux (!) mais qu'elle maintenait ses charges contre la salariée qu'elle avait injustement licenciée.

La direction montre ainsi son peu intérêt pour les salariés et les malades dont ils ont la charge.

Les employés de l'ANPAA, conscients de mener ce combat non seulement pour se protéger de la maltraitance dont ils sont victimes mais aussi parce qu'une telle structure est indispensable, n'ont pas l'intention de baisser la garde.

SIDR : incompréhension et colère des salariés

À l'appel de l'intersyndicale CGTR-CFDT-FO, les salariés de la SIDR sont entrés en grève illimitée ce lundi 11 décembre pour protester contre le rachat des parts de l'État par la SNI (Société nationale immobilière).

Ils ont érigé un piquet de grève devant le siège social de la SIDR et ont demandé à la direction de la société immobilière plus d'explications sur le rachat de 34% des parts de l'État.

Si le piquet de grève a été levé en fin d'après-midi, les grévistes restent mobilisés. Réunis en assemblée générale hier, ils avaient voté la reconduction de la grève.

Grève annoncée au collège Adrien Cerneau de Sainte Marie

Les organisations syndicales Cgtr-educ'Action, Snalc, Cfdt ont déposé un préavis de grève pour le jeudi 14 décembre au Collège Adrien Cerneau de Sainte-Marie.

L'intersyndicale appelle le personnel de l'établissement à une action destinée à « *mettre un terme à un management brutal, sans concertation, qui génère de la souffrance au travail et un fonctionnement perturbé du collège.* »

Un rassemblement est prévu devant les grilles du collège à partir de 7h30.

La CGTR dénonce « *la responsabilité directe du chef d'établissement* » qui « *se réfugie dans un déni total.* »

D'après nos camarades, plusieurs associations de parents d'élèves ont déclaré soutenir le mouvement du personnel de l'établissement « *inquiètes des impacts de cette situation délétère sur la scolarité et les conditions d'études des élèves.* »

CHU : 150 emplois menacés

La direction du CHU a annoncé il y a quelques semaines la reprise des suppressions d'emplois. Après avoir lancé l'idée de supprimer 70 emplois début novembre, elle parle aujourd'hui de doubler ce chiffre en le portant à 150 pour soi-disant réduire le déficit des hôpitaux publics de La Réunion en faisant le chantage de la menace d'une mise sous tutelle du CHU.

Les hôpitaux souffrent déjà du manque de personnel et de moyens matériels. Si la direction met son plan en œuvre, cela se traduira inmanquablement par une détérioration de la qualité des soins aux malades, voire par la fermeture de certains services et bien sûr par une dégradation franche des conditions de travail du personnel soignant, technique et administratif.

Les travailleurs du CHU n'ont pas à payer les déficits provoqués notamment par la diminution des dotations de l'État qui préfère arroser les capitalistes avec l'argent public.

Comme en mars 2017, le personnel n'a pas d'autre choix que de se mobiliser pour préserver ses emplois et la qualité des soins aux malades.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68